

TEST COMMISSAIRES

1 – Définition des commissaires en Obéissance

Il y a 2 types de commissaires :

- Commissaire en chef (CC) agréé GTO.
- Commissaire adjoint (CA) agréé GTO.

Le CC doit diriger et conseiller son ou ses CA suivant les directives du juge.

Pour le bon déroulement des concours, il est nécessaire d'avoir au minimum 2 commissaires agréés GTO, et 3 pour les sélectifs et finales.

- Le CC agit par délégation du juge et est chargé de donner toutes les directives aux conducteurs. Il est l'interface entre le conducteur et le juge, il doit à ce titre mettre le conducteur en confiance et lui servir de guide. Sauf cas de force majeure, le CC devra assurer cette fonction pour tous les chiens d'une même classe.
- Le CA est chargé de la mise en place et de l'enlèvement occasionnel du matériel sur le terrain en fonction des exercices.

Afin d'éviter toute incitation ou anticipation parasite du chien, les deux commissaires ne doivent rien avoir dans les mains (haltère bois ou métallique) pendant les exercices.

La tenue vestimentaire des commissaires doit refléter une image sportive adaptée aux aléas de la météo.

Leur prestation lors des concours se fait à titre bénévole : ils ne peuvent prétendre à aucun défraiement.

Les commissaires ne sont pas tenus d'appartenir au club organisateur du concours.

2 - Organisation d'un test d'aptitude à la fonction de commissaire en Obéissance

- définir une date et un lieu, en accord avec la Société Canine Régionale.
- réserver un juge qualifié en Obéissance.
- remplir le formulaire de demande (disponible sur le site du GTO).
- établir un budget prévisionnel (à transmettre avec le formulaire de demande de stage).
- informer le GTO (Responsable des commissaires du GTO).
- lancer les feuilles d'inscription, dans tous les clubs de la régionale.
- dans la limite des places disponibles, les stages peuvent être ouverts aux régionales voisines.

3 - Composition du jury

- un juge formateur seul, dans le cas de stages limités à une dizaine de participants par jour.
- un juge qualifié en Obéissance ayant participé à un séminaire des juges sur le règlement 2016, et un conducteur de classe 3, pour les autres stages.
- le coordinateur du groupe de région ou l'animateur.
- une personnalité cynophile de la régionale (facultatif, mais il est préférable d'inviter au moins une personnalité, de façon à faire connaître les activités du Groupe Travail Obéissance).

4 - Déroulement des stages

4a - Stage de formation initiale (s'adresse aux nouveaux candidats à la formation de commissaire)

1ère phase (Préparation) :

- la cynophilie en général (la SCC, les commissions, la CUN-CBG, les groupes de travail, les régionales (A.C.T.), les CUT, les clubs, etc.)
- le règlement d'Obéissance (voir les points qui concerne le rôle du commissaire)
- pratique sur le terrain (mise en place de parcours, mise en situation des exercices, etc.)

2ème phase (Test comprenant) :

- un QCM (questions basées uniquement sur les sujets qui ont été abordés, lors de la journée de préparation. Ces questions sont à l'initiative du jury)
- 2 tests de pratique sur le terrain (1 test en Classe I, 1 test en Classe II). Les exercices seront tirés au sort, avant le passage du candidat.
- 3 tests de pratique sur le terrain en Classe III. Le test n° 5 sera consacré à la marche sans laisse de la classe 3 "Exercice n° 3 du règlement", les 2 autres seront tirés au sort.

Responsable du Groupe	Secrétaire – Formations - Coordinateurs	Responsable juges – Equipe de France	Responsable commissaires	
Jean-Claude BERGEVIN Le Gros Chêne 45600 – SAINT FLORENT Tel : 02 38 36 94 23 – 06 78 69 67 34 j-c.bergevin@orange.fr	Ingrid BEGUE 12, rue Louis Girard 44360 – LE TEMPLE DE BRETAGNE Tel : 06 17 48 00 35 ingridbegue@hotmail.com	Christelle NOMINE Bourdille 32490 – CASTILLON SAVES Tel : 06 87 02 70 77 christelle.nomine@hotmail.fr	Patrice ROSELIER Résidence Ste Victoire 04130 - VOLX Tel : 04 92 79 35 99 – 06 88 20 73 51 p.roselier-obe@orange.fr	

4b - Stage de remise à niveau (s'adresse aux commissaires adjoints, pour devenir commissaire en chef)

4c - Stage d'actualisation (s'adresse aux commissaires en chef, à chaque nouveau règlement)

5 - Nombre de participants

- stage de formation initiale sur 1 journée (préparation = ½ journée - test = ½ journée) >> 10 participants maxi.
- stage de formation initiale sur 2 jours* (préparation = 1 journée - test = 1 journée) >> 20 participants maxi.
- Stage de remise à niveau >> 20 participants par jour
- Stage d'actualisation >> 20 participants par jour

(*) Pour les stages de formation initiale, il est préférable, dans le cas d'un nombre de participant important, de faire 2 stages d'une journée, de façon à limiter les frais d'hébergement des participants.

6 – Résultats

Stage de formation initiale :

- Pour être apte à la fonction de **commissaire adjoint (CA)**, le candidat devra avoir totalisé 80 points, sur l'ensemble des exercices.
- Pour être apte à la fonction de **commissaire en chef (CC)**, le candidat devra remplir les conditions ci-dessus, et avoir un minimum de 20 points au test n° 5 (Marche au pied Classe 3)
- Faire parvenir au responsable des commissaires du GT Obéissance
 - la liste des commissaires ayant réussi le test, sous forme de liste (fiche n° 5).
 - les fiches n° 2, n° 3 et n° 4.

Stage de remise à niveau (pour les commissaires CA) :

- Pour être apte à la fonction de **commissaire en chef (CC)**, le candidat devra remplir les conditions ci-dessous :
 - obtenir un minimum de 20 points sur 24, sur l'exercice 3.3 (Suite au pied)
 - obtenir un minimum de 15 points sur 18, QCM (connaissance du règlement)
- Faire parvenir au responsable des commissaires du GT Obéissance
 - la liste des commissaires ayant réussi le test, sous forme de liste (fiche n° 5).
 - les fiches n° 2, n° 3 et n° 4.

Stage d'actualisation sur nouveau règlement (pour les commissaires CC) :

Le stage sera axé uniquement sur les nouveaux exercices. Chaque stagiaire devra mettre en pratique au moins 3 nouveaux exercices, dont obligatoirement l'exercice 3.8.

A l'issue du stage, la mention « CC-2016 », sera portée sur le carnet de travail des auxiliaires de concours, et sur la liste transmise au GT Obéissance.

7 - Remise des carnets de travail d'auxiliaires de concours et publication des résultats.

- Les carnets seront envoyés par le responsable des commissaires du GT Obéissance, au président de CUT du commissaire, après validation des résultats par le GTO.
- La liste des commissaires agréés par le GTO est publiée sur le site, après chaque stage.

Fiche n° 1 : Fiche de candidature

Stage de formation initiale

Stage de remise à niveau

Stage d'actualisation

DEMANDEUR (à remplir et à faire valider par le Président du club)

Nom et prénom du candidat :

Adresse : C.P. : Ville :

Téléphone : Mobile : Mail :

Numéro du carnet d'auxiliaire de concours (remise à niveau et actualisation) :

Date de naissance (âge minimum 16 ans avec autorisation parentale) :/...../.....

Renseignements facultatifs :

- | | | | |
|--|-----|-----|-----------------------|
| - Entraîneur de club | Oui | Non | Date de l'attestation |
| - Moniteur de club | Oui | Non | Date du diplôme |
| - Educateur canin 1 ^{er} degré (CNEAC) | Oui | Non | Date |
| - Educateur canin 2 ^{ème} degré (CNEAC) | Oui | Non | Date |
| - Licence CUN n° (Chien 1) : | | | |
| - Licence CUN n° (Chien 2) : | | | |

Date : Signature du demandeur :

CLUB (à remplir et à envoyer à l'organisateur du stage de commissaires en obéissance)

Club : Code SCC :

Nom et prénom du président du club :

Adresse : C.P. : Ville :

Téléphone : Mobile : Mail :

Date : Tampon et signature du président du club :

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION

Date de réception de la candidature :/...../.....

Date d'envoi de la convocation :/...../.....

Fiche n° 2 : Evaluation des connaissances (QCM)

Lieu du test.....		Date :		
Nom et prénom du candidat :				
QUESTIONS			VRAI	FAUX
Connaissance de la cynophilie	1			
	2			
	3			
	4			
	5			
	6			
	7			
	8			
	9			
	10			
Connaissance de la cynophilie			Note / 10 :	
en Classe 1	1			
	2			
	3			
	4			
	5			
en Classe 2	6			
	7			
	8			
	9			
	10			
en Classe 3	11			
	12			
	13			
	14			
	15			
	16			
	17			
	18			
Connaissance du règlement			Note / 18 :	

Fiche n° 3 : Evaluation pratique

Lieu du test						Date :				
Nom et prénom du candidat :										
Test n° 1 Classe I	Exercice n° :					Ins. 0	Suf. 1	B 2	TB 3	EX 4
	Mise en place de l'exercice									
	Connaissance de l'exercice									
	Qualité des directives données au concurrent									
Test n° 1					Note / 12 :					
Test n° 2 Classe II	Exercice n° :					Ins. 0	Suf. 1	B 2	TB 3	EX 4
	Mise en place de l'exercice									
	Connaissance de l'exercice									
	Qualité des directives données au concurrent									
Test n° 2					Note / 12 :					
Test n° 3 Classe III	Exercice n° :					Ins. 0	Suf. 1	B 2	TB 3	EX 4
	Mise en place de l'exercice									
	Connaissance de l'exercice									
	Qualité des directives données au concurrent									
Test n° 3					Note / 12 :					
Test n° 4 Classe III	Exercice n° :					Ins. 0	Suf. 1	B 2	TB 3	EX 4
	Mise en place de l'exercice									
	Connaissance de l'exercice									
	Qualité des directives données au concurrent									
Test n° 4					Note / 12 :					
Test n° 5 Classe III	Exercice n° 3.3 ou 3.8					Ins. 0	Suf. 2	B 4	TB 6	EX 8
	Mise en place de l'exercice									
	Connaissance de l'exercice									
	Qualité des directives données au concurrent									
Test n° 5					Note / 24 :					

Fiche n° 4 : Renseignements individuels

Lieu	Lieu du test : Date : Club organisateur : N° SCC : Société canine régionale :
Jury	Juge qualifié en Obéissance : Conducteur en Classe III : Autre : Qualité :
Candidat	Nom : Prénom : Adresse : Tél : Mail : N° d'agrément GTO : <i>(pour les remises à niveau)</i> Club : N° SCC : Société canine régionale :

RESULTATS

Connaissance de la cynophile (sur 10)	
Connaissance du règlement (sur 18)	
Pratique Test n° 1 (sur 12)	
Pratique Test n° 2 (sur 12)	
Pratique Test n° 3 (sur 12)	
Pratique Test n° 4 (sur 12)	
Pratique Test n° 5 (conduite suite de la classe 3 sur 24)	

Total des points :

Le jury certifie que M. Mme Mlle

- est apte à assurer les fonctions de **commissaire en chef (CC) ***
- est apte à assurer les fonctions de **commissaire adjoint (CA)**
- est ajourné(e)

Signature du jury

* - **20 points minimum au test n° 5, pour être agréé commissaire en chef**

